SAINT-PARDOUX

« De l'ordre dans notre façon de faire »

Les conseillers se sont retrouvés le 8 octobre avec plusieurs points à l'ordre du jour, notamment la présentation Mathis Commere, chargé de mission du programme d'investissement.

Programme d'investissement de la commune. Arrivé au mois d'août, Mathis Commere a pris connaissance de tous les projets de la commune, il propose des solutions pour être plus efficace tant sur la manière de les aborder que sur les priorités à définir. Une vingtaine de projets pour la commune ont été identifiés dont certains sont en cours de réalisation. *« Afin d'être plus performant dans nos actions et nos priorités et sans se tromper dans les investissements,* affirme Johann Baranger, *il nous fallait une méthode pour éviter de perdre trop de temps, et mettre de l'ordre dans notre façon de faire, c'est le rôle de Mathis Commere »*

Accueil d'un apprenti. Un jeune homme a rejoint l'équipe technique de la commune en tant qu'apprenti dans l'entretien des espaces verts. Le contrat d'apprentissage a été préparé pour deux ans, le diplôme qu'il prépare est un CAPA jardinier paysagiste. *« Le jeune a commencé il y a quelques semaines,* précise Johann Baranger. *Il est avec nous jusqu'en 2028 et les premiers retours sur son travail et ses motivations sont plutôt positifs ».*

Tarif des salles. Les tarifs des salles ont été revus l'année dernière. *« Je propose de ne pas y toucher cette année,* annonce le maire. *Ces locations apportent des recettes non négligeables pour la commune »* A Soutiers, la salle est louée tous les week-ends et parfois deux fois dans le même week-end. La salle du foyer rural est plus critiquée par son manque de luminosité, mais sa proximité avec l'espace de loisirs pour les enfants la rend attrayante et elle est régulièrement louée. Trois tarifs différents sont appliqués pour une même location, en fonction de si on est résident de la commune ou hors commune ou pour les associations hors commune.

Gestion des cours d'eau. Pascal Poublanc a été désigné référent auprès du Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise (SMBVSN). La gestion de nos cours d'eau et la prévention des inondations (compétence GEMAPI) étant exercées à l'échelle intercommunale par ce syndicat, Pascal Poublanc participera aux commissions géographiques pour suivre les projets sur notre secteur, exprimer les besoins du territoire et faire le lien avec le conseil municipal.



Les conseillers municipaux réunis dans la salle du foyer rural. PHOTO : CO